

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 juin 2019**

## **Les enrobés de la Place de la Maire seront refaits cet été**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins 1 abstention, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

### **SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

- A pris connaissance du rapport annuel sur la gestion par le délégataire du service d'eau potable de la Commune pour l'année 2018. Ce rapport destiné à l'information du public répond à l'obligation de transparence prévue par la loi 2016-65 du 29 janvier 2016 ( article 52 ).

Les chiffres clés et évènements pour l'année écoulée sont :

Le nombre d'abonnés : 526 ( - 2.8 % )

1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 480 m3 par jour – 21 km de réseau

6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1 730 m3

Consommation moyenne 108 litres par habitant et par jour

Prix de l'eau ( pour 120 m3 hors assainissement ) au 1/1/2019 : 3.19 € TTC le m<sup>3</sup> ( soit 4.33 € TTC taxes assainissement comprises ), montant en augmentation en raison du renouvellement du contrat de délégation de service public.

Ce document a été approuvé à l'unanimité

### **PROJET CITE CLEYZEAU**

Une convention sera signée avec l'Etablissement Public Foncier qui va avancer pour le compte de la Commune les frais des coûts de diagnostics obligatoires avant la vente.

Si le projet n'aboutit pas car trop onéreux, la Commune devra rembourser l'EPF pour les coûts de diagnostics.

### **TRAVAUX DE VOIRIE**

Une consultation a été lancée conformément au code de la commande publique. Sous réserve de validation par le maître d'œuvre après analyse des 2 offres reçues, le montant des travaux de réfection des enrobés de la Place de la Mairie, de la Rue de la Cour, de la Rue Genod, et du bicouche Route de Plomb et Route de Malix s'élève à 178 983.54 € TTC

Toutefois, la conduite d'eau centenaire de la Rue Genod est à refaire avant les enrobés.

Cette dépense qui n'était pas prévue au budget doit être prioritaire. Les enrobés ne se feront donc pas dans ce quartier avant la fin de l'année voir l'année prochaine.

Le conseil municipal décide de procéder à des virements de crédits pour financer cette nouvelle dépense estimée à 68 000 € TTC.

### **RENOVATION URBAINE RUE DE LA GARE**

Une étude financée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain est actuellement en cours.

Une procédure d'arrêts de péril va être lancée pour la réhabilitation ou la démolition d'immeubles insalubres.

### **PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE**

Le projet de création d'un réseau de sentiers de randonnée menée par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est en cours de réalisation.

Invité à se prononcer sur les listes des chemins ruraux (domaine privé de la Commune mais affecté à l'usage du public) proposés pour une inscription au PDIPR ainsi que sur celle des autres sentiers propriétés de la Commune devant faire l'objet d'une convention de passage, le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Suite au départ de l'agent en charge de l'accueil et état-civil de la mairie, le Conseil Municipal autorise le tuilage pour 15 jours avec le nouvel agent recruté par voie de mutation.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le problème de la vitesse excessive des automobilistes Rue Neuve est abordé. Il est rappelé que le secteur a été classé en zone 30 suite à l'installation d'un radar pédagogique. Les automobilistes sont invités à respecter le code de la route.

Un courrier sera également adressé aux habitants de la Rue Centrale pour inviter les familles à surveiller leurs enfants qui jouent sur la route et qui peuvent causer un accident

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures quinze.